

Communauté de communes Petite Montagne

Compte rendu conseil communautaire du 17 mars 2016 convocation 29 février 2016

PRESENTS : Pierre GILBERT représenté par sa suppléante Jeanine FAIVRE , Pascal GIROD, Françoise GRAS, Cécile BESNIER – TRECOURT ,Eric JACQUEMIN , Jean-Louis DELORME , Martine DUCLOS, André REYDELLET, Wilfried HUREL, Denis RENAUD, Michel BOUQUEROD, Bernard RUDE, Frédéric JACQUEMIN, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT , Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON représentée par sa suppléante Marie-Thérèse CHAMPON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCHIO , Raymond VINCENT, Nicole VELON, Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Cyril JOURNEAUX , Josiane CARRETIE ,Claude BONNE, Martine MATIAS, Fabienne BOUVIER, Pascal RAVIER représenté par son suppléant Bernard SAUGIER , Alain BORGES, Isabelle BRANCHY , Frédéric BRIDE , Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Jean-Charles GROSDIDIER, Marie –Christine CHARBONNIER, Michel RAFFIN, Micheline REBREYEND-COLIN, Jacques CALLAND, Patrick ANDREY, Christelle CHAVARD, Jean-Louis BRIDE, Jean-Paul COULON, Jean-Claude NEVERS, Roland VUITTON, Stéphane JACQUEMIN, Patrick BARDET.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : André REYDELLET.

Le Président souhaite la bienvenue aux conseillers communautaires particulièrement à Madame Cécile BESNIER-TRECOURT et Monsieur Eric JAQUEMIN, les 2 conseillers élus par le conseil municipal d'Arinthod en application de l'arrêté préfectoral du 22 décembre 2015 fixant la représentativité des communes au sein du conseil communautaire. Le Président ouvre la séance en rappelant que les documents budgétaires qui seront présentés ont été adressés en amont aux conseillers communautaires, tout comme ceux pour la réunion du 09/02/2016

➤ Rendu des décisions prises en vertu des délégations accordées au Président

Aménagement aire de stationnement destinée au groupe scolaire et collège :

Les prestations de bordures et d'enrobés font l'objet d'un acte de sous-traitance de la société Famy au profit de l'entreprise SJE pour un montant de 84 430.15 € HT

Location de 2 logements à AROMAS

Le bail de location du logement temporaire au nom de Madame Louise MICHEL et celui au nom de Monsieur Aurélien JULIE pour un autre logement sont reconduits.

Enquête publique liée au zonage d'assainissement sur Marigna sur Valouse

Comme Madame la commissaire a exigé une réunion publique malgré les informations et la diffusion dans toutes les boîtes aux lettres de ce village de flyers indiquant les dates de l'enquête publique, il est obligatoire de prolonger la durée de l'enquête de 26 jours. Elle s'est terminée le 17 mars 2016.

➤ Rapports sur le prix et la qualité du service (R.P.Q.S.)- Assainissement collectif et non collectif :

Ces documents qui retracent l'existant et l'activité de chacun des services sont approuvés à l'unanimité par les conseillers communautaires, ils sont consultables à la communauté de communes et en mairie.

➤ Approbation des comptes de gestion - exercice 2015,

Pour chacun des budgets annexes suivants : assainissement collectif et assainissement non collectif

Considérant que les comptes de gestion établis par le trésorier pour chacun de ces budgets reflètent l'intégralité des dépenses et des recettes du budget concerné, les conseillers communautaires approuvent à l'unanimité ces comptes de gestion.

➤ Approbation et vote des comptes administratifs - exercice 2015 et affectation du résultat

Aucun conseiller communautaire ne demande le vote à bulletin secret des comptes administratifs

I. Assainissement collectif

	GESTION 2015	RESULTAT antérieur reporté (au 01 janvier 2015)	Restes à réaliser	RESULTAT avec restes à réaliser
SECTION FONCTIONNEMENT	34 196.62 €	0.00 €		34 196.62 €
SECTION INVESTISSEMENT	411 402.94 €	- 44 623.08 €	Dép. :315 300.00 € Rec : 110 570.00 €	162 049.86 €

Soit toutes sections confondues : 196 246.48 €

La gestion 2015 est marquée par :

- ❖ la réalisation d'un prêt de 300 000 € auprès de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté sur 15 ans au taux fixe de 1.59 %
- ❖ le réaménagement de 2 prêts

	prêt initial BPBFC	Contrat de prêt réaménagé BPBFC
1^{ère} échéance	20/10/2010	20/07/2015
dernière échéance	20/10/2030	20/07/2030
montant	200 000 €	163 300,08 € sans frais et pénalités
taux	3,48 %	2,80 %
échéance constante	60 échéances de 3 593,10 €	60 échéances 3 342,55 €

Soit une différence de 16 619,97 € sur la durée de ce prêt

	prêt initial BPBFC	Contrat de prêt réaménagé BPBFC
1^{ère} échéance	16/10/2008	16/10/2015
dernière échéance	16/10/2033	16/07/2033
montant	500 000 €	411 926,45 € sans frais et pénalités
taux	4.62 %	3,00 %
échéance constante	100 échéances 8 457,20 €	72 échéances 7 425,20 €

Soit une différence de 74 304,50 € sur la durée de ce prêt

⇒ Soit un total pour les prêts réaménagés de 90 924,47 €

- ❖ L'intégration comptable des travaux d'assainissement sur la commune de Thoirette

Dépenses réseau STEP	1 026 429,58
Subventions réseau STEP	462 467,83
Dépenses place Faury	14 018,08
Participations place Faury	6 244,86
Dépenses 2008	4 072,38
FCTVA	161 132,35
Coût résiduel 415 305,49 €	

Pour permettre des comparaisons avec d'autres travaux, un emprunt du montant du coût résiduel au taux 4,5 % sur 20 ans est simulé. L'annuité serait de 31 927,05 € soit 1,55 € m3 traité (sans tenir compte du nombre d'abonnés) et de 0.92 € m3 traité en tenant compte du nombre d'abonnés.

En réalité, pour financer les travaux, deux emprunts ont été souscrit au taux de 3.40 % et de 1.59 %

- ❖ Réception des travaux d'assainissement collectif sur Fetigny et sur Louvenne
Les subventions ne sont pas encore toutes perçues

❖ Des études et la première tranche des zonages d'assainissement

Le Président confirme que des fonds de concours pour ces zonages ne seront pas appelés auprès des communes.

Les conseillers communautaires votent à l'unanimité le compte administratif 2015.

Affectation du résultat

Les conseillers communautaires constatent que le résultat 2015 de la section d'investissement après restes à réaliser est positif et qu'aucune affectation du résultat de fonctionnement n'est obligatoire.

2. Assainissement non collectif (SPANC)

	GESTION 2015	RESULTAT antérieur reporté (au 01 janvier 2015)	RESULTAT au 01 janvier 2016
SECTION FONCTIONNEMENT	- 4 139.43 €	7 170.58 €	3 031.15 €
SECTION INVESTISSEMENT	11 397.18 €	- 6 877.75 €	4 819.43 €

Le résultat négatif de fonctionnement en 2015 s'explique par le fait que l'Agence de l'Eau n'a pas pu verser les primes liées à l'activité 2014 du service avant le 31/12/2015, 6 090 € seront versés en 2016.

Comme le résultat de clôture 2014 en investissement était négatif (nécessité de remplacer la voiture d'une des techniciennes qui a été volée début 2014) 6 877.75 € ont été affectés au 1068 d'où la gestion 2015.

Les conseillers communautaires votent à l'unanimité le compte administratif.

Affectation du résultat

Les conseillers communautaires constatent que le résultat 2015 de la section d'investissement est positif et qu'aucune affectation du résultat de fonctionnement n'est obligatoire.

✚ Vote des budgets primitifs 2016 pour les budgets annexes

Aucun conseiller communautaire ne demande le vote à bulletin secret des comptes administratifs

1. Assainissement collectif

Le Président rappelle le tarif de la redevance voté fin d'année 2015, au plus juste des besoins pour le service (part fixe 52.50 € ; part variable 1.53 €/m³)

En fonctionnement les prévisions 2016 reflètent la réalité des besoins et tiennent compte du montant des amortissements 257 463 €

La section d'investissement reflètent les opérations en cours : Fétigny , Louvenne , Andelot (étude réseau), Aromas (étude réseau) , zonages sont reportées et les projets : Aromas (élimination eaux claires parasites), Saint-Julien (élimination eaux claires parasites), Dessia (plan), Gigny (étude réseau), Arinthod (plan d'épandage), Cernon (cité Edf, réhabilitation avant voirie), Chemilla (étude), Montfleur (étude).

Les conseillers communautaires votent à l'unanimité le budget 2016 tel que présenté

La section de fonctionnement s'équilibre à 619 512 € et celle d'investissement à 1 189 111 €.

2. Assainissement non collectif (SPANC)

Selon certaines conditions, (prendre contact avec les techniciennes), la réhabilitation d'assainissement non collectif peut bénéficier de subvention par l'Agence de l'Eau pour un maximum de 3 000 €. Le dossier des particuliers est transmis à cet organisme par la collectivité, cette dernière sert également d'intermédiaire pour le versement des aides.

En tenant compte d'une démarche complète pour 5 dossiers et des frais du service, la section de fonctionnement s'équilibre à 73 121 €. La section d'investissement s'équilibre à 9 485 €.

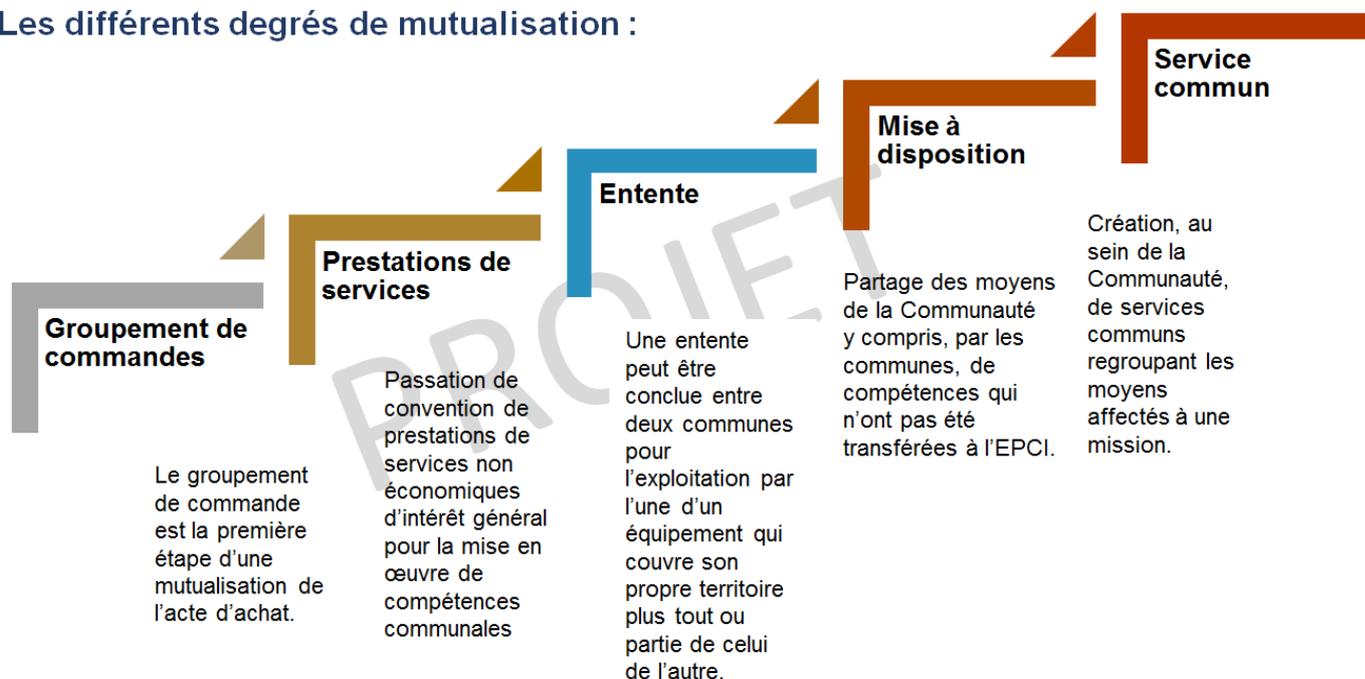
Les conseillers communautaires votent à l'unanimité le budget 2016 tel que présenté.

Présentation du projet du schéma de mutualisation par le cabinet KPMG représenté par Monsieur COCHET,

Imposé par les lois n°2010-1563 du 16 décembre 2010 dite RCT Réforme des Collectivités Territoriales, n°2014-58 du 27 janvier 2014 dite de Modernisation de l'Action publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM), n°2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, le schéma de mutualisation des services est obligatoire. Il porte sur la durée du mandat (2016-2020), et chaque année, le Président, avant le vote du Budget primitif, rend compte de sa mise en œuvre et de son évolution. Il est « à la carte ».

Après un état des lieux du territoire et un rappel des statuts de la communauté des communes, différents degrés de mutualisation et outils afin de répondre aux enjeux sont présentés

Les différents degrés de mutualisation :



Les outils de la mutualisation doivent répondre aux enjeux suivants :

OPTIMISATION DES MOYENS/RESSOURCES

- Mettre en place, collectivement de nouveaux services alors même que les communes et l'EPCI n'auraient pas pu le faire de manière isolée
- Améliorer les services existants
- Conforter ou pérenniser certains services publics de proximité
- Dégager des marges de manœuvre et redéployer des moyens au bénéfice des politiques publiques

EXPERTISE AMELIOREE

- Professionnaliser et sécuriser les opérations complexes (marchés publics, gestion des carrières, urbanisme et droit des sols, ingénierie,...)
- Valoriser l'expertise technique des agents
- Engager une démarche GPEC (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences) partagée

SOLIDARITE

- Conforter la solidarité intercommunale et le maillage du territoire
- Partager les savoir-faire entre collectivités voisines
- Faire converger certaines politiques publiques
- Construire une administration originale qui cherche à respecter la singularité de chacun

Tout en rappelant que l'adhésion à une action de mutualisation est « à la carte », à la différence de du transfert d'une compétence qui s'impose toutes les communes membres, 8 actions potentielles sont proposées :



Les conseillers communautaires adoptent à l'unanimité le projet de schéma de mutualisation des services.

Son approbation définitive est subordonnée à l'expression de l'avis des conseils municipaux dans un délai de 3 mois à compter de sa transmission aux communes membres. A défaut de délibération dans ce délai pour exprimer un avis, l'avis de la commune concernée est réputé favorable.

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance à 22 heures en indiquant que des conseils communautaires sont prévus le 06 avril 2016 (orientations budgétaires) et le 12 avril 2016 (pour le budget général approbation du compte de gestion 2015, vote du compte administratif 2015, vote du budget 2016).

Communauté de Communes Petite Montagne

39240 ARINTHOD

Séance du 17 mars 2016

Délibération 1 .2016.03.17

Nombre de membres

En exercice 51

Présents : 38 absents : 13

Qui ont pris part au vote

Pour 38 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 29/02/2016

Domaine : finances

L'an deux mil seize le dix-sept mars à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT représenté par sa suppléante Jeanine FAIVRE , Pascal GIROD, Françoise GRAS, Cécile BESNIER – TRECOURT, Eric JACQUEMIN , Jean-Louis DELORME , Martine DUCLOS, André REYDELLET, Wilfried HUREL, Denis RENAUD, Michel BOUQUEROD, Bernard RUDE, Frédéric JACQUEMIN, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT , Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON représentée par sa suppléante Marie-Thérèse CHAMPON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCHIO , Raymond VINCENT, Nicole VELON, Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Cyril JOURNEAUX , Josiane CARRETIE , Claude BONNE, Martine MATIAS, Fabienne BOUVIER, Pascal RAVIER représenté par son suppléant Bernard SAUGIER , Alain BORGES, Isabelle BRANCHY , Frédéric BRIDE , Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Jean-Charles GROSDIDIER, Marie –Christine CHARBONNIER, Michel RAFFIN, Micheline REBREYEND-COLIN, Jacques CALLAND, Patrick ANDREY, Christelle CHAVARD, Jean-Louis BRIDE, Jean-Paul COULON, Jean-Claude NEVERS, Roland VUITTON, Stéphane JACQUEMIN, Patrick BARDET.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : André REYDELLET.

Objet : Approbation Compte Gestion 2015 Budget annexe Assainissement Collectif

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Considérant le compte administratif de l'exercice 2015,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant qu'il n'y a pas lieu d'émettre des remarques sur chacun des comptes de gestion ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

le conseil communautaire après avoir délibéré

déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

Ainsi ont délibéré et signé les membres présents

Pour copie conforme et certification,

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 21/03/2016
et publication ou notification du 21/03/2016

Signature dématérialisée
le Président Jean-Louis DELORME

DELIBERATION

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Département
DU JURA

Communauté de COMMUNES
C.C. PETITE MONTAGNE

Nombre de membres en exercice: 51
 Nombre de membres présents: 37
 Nombre de suffrages exprimés: 37
 VOTES: Pour 37
 Date de convocation: 29/02/2016
affiche 24/03/2016

Séance du 17 mars 2016 à 15 heures
 Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de *gend* **MARCEL** délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur le Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT COLLECTIF						
Résultats reportés.....			44 623,08		44 623,08	
Opérations de l'exercice.....	496 666,98	530 863,60	562 388,38	973 791,32		445 599,56
TOTAUX.....	496 666,98	530 863,60	607 011,46	973 791,32		400 976,48
Résultats de clôture		34 196,62		366 779,86		400 976,48
Restes à réaliser			315 300,00	110 570,00	204 730,00	
TOTAUX CUMULES	496 666,98	530 863,60	922 311,46	1 084 361,32		196 246,48
RESULTATS DEFINITIFS		34 196,62		162 049,86		196 246,48

Ont signés au registre des délibérations : MM

PRESENTS : Pierre GILBERT représenté par sa suppléante Jeanine FAIVRE, Pascal GIROD, Françoise GRAS, Cécile BESNIER - TRECOURT, Eric JACQUEMIN, Martine DUCLOS, André REYDELLET, Wilfried HUREL, Denis RENAUD, Michel BOUQUEROD, Bernard RUDE, Frédéric JACQUEMIN, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT, Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON représentée par sa suppléante Marie-Thérèse CHAMPON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCHIO, Raymond VINCENT, Nicole VELON, Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Cyril JOURNEAUX, Josiane CARRETIE, Claude BONNE, Martine MATIAS, Fabienne BOUVIER, Pascal RAVIER représenté par son suppléant Bernard SAUGIER, Alain BORGES, Isabelle BRANCHY, Frédéric BRIDE, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Jean-Charles GROSDIDIER, Marie -Christine CHARBONNIER, Michel RAFFIN, Micheline REBREYEND-COLIN, Jacques CALLAND, Patrick ANDREY, Christelle CHAVARD, Jean-Louis BRIDE, Jean-Paul COULON, Jean-Claude NEVERS, Roland VUITTON, Stéphane JACQUEMIN, Patrick BARDET.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETARIE DE SEANCE : André REYDELLET.

Pour expédition conforme,
Le Président de séance,



39016
Code INSEECTE PETITE MONTAGNE
Budget ASSAINISSEMENT -060Affiché le
del 3. 2016. 03. 17
ID : 039-200012060-20160317-DEL320160317-DEBessier
Levassat
2015
7-DEL320160317-DEEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015

L'an deux mil seize le dix-sept mars à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT représenté par sa suppléante Jeanine FAIVRE , Pascal GIROD, Françoise GRAS, Cécile BESNIER – TRECOURT ,Eric JACQUEMIN, Jean-Louis DELORME , Martine DUCLOS, André REYDELLET, Wilfried HUREL, Denis RENAUD, Michel BOUQUEROD, Bernard RUDE, Frédéric JACQUEMIN, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT , Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON représentée par sa suppléante Marie-Thérèse CHAMPON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCHIO , Raymond VINCENT, Nicole VELON, Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Cyril JOURNEAUX, Josiane CARRETIE ,Claude BONNE, Martine MATIAS, Fabienne BOUVIER, Pascal RAVIER représenté par son suppléant Bernard SAUGIER , Alain BORGES, Isabelle BRANCHY , Frédéric BRIDE , Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Jean-Charles GROSDIDIER, Marie –Christine CHARBONNIER, Michel RAFFIN, Micheline REBREYEND-COLIN, Jacques CALLAND, Patrick ANDREY, Christelle CHAVARD, Jean-Louis BRIDE, Jean-Paul COULON, Jean-Claude NEVERS, Roland VUITTON, Stéphane JACQUEMIN, Patrick BARDET.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETARE DE SEANCE : André REYDELLET.

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	34 196,62
dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif</u> :	0,00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u> D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	0,00
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	34 196,62
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	366 779,86
f. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	-204 730,00
Besoin de financement = e + f	0,00
AFFECTATION (2) = d.	34 196,62
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0,00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	34 196,62
DEPICIT REPORTE D 002 (3)	

Ainsi ont délibéré et signé les membres présents

Nombre de membres en exercice : 51
 Nombre de membres présents : 38
 Nombre de membres exprimés : 38
 VOTES : 38 pour 38 contre 0

Pour copie conforme et certification,

Signature dématérialisée
le Président Jean-Louis DELORME

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 21/03/2016
et publication ou notification du 21/03/2016

Communauté de Communes Petite Montagne

39240 ARINTHOD

Séance du 17 mars 2016

Délibération 4 .2016.03.17

Nombre de membres

En exercice 51

Présents : 38 absents : 13

Qui ont pris part au vote

Pour 38 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 29/02/2016

Domaine : finances

L'an deux mil seize le dix-sept mars à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT représenté par sa suppléante Jeanine FAIVRE , Pascal GIROD, Françoise GRAS, Cécile BESNIER – TRECOURT ,Eric JACQUEMIN , Jean-Louis DELORME , Martine DUCLOS, André REYDELLET, Wilfried HUREL, Denis RENAUD, Michel BOUQUEROD, Bernard RUDE, Frédéric JACQUEMIN, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT , Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON représentée par sa suppléante Marie-Thérèse CHAMPON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCHIO , Raymond VINCENT, Nicole VELON, Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Cyril JOURNEAUX , Josiane CARRETIE ,Claude BONNE, Martine MATIAS, Fabienne BOUVIER, Pascal RAVIER représenté par son suppléant Bernard SAUGIER , Alain BORGES, Isabelle BRANCHY , Frédéric BRIDE , Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Jean-Charles GROSDIDIER, Marie –Christine CHARBONNIER, Michel RAFFIN, Micheline REBREYEND-COLIN, Jacques CALLAND, Patrick ANDREY, Christelle CHAVARD, Jean-Louis BRIDE, Jean-Paul COULON, Jean-Claude NEVERS, Roland VUITTON, Stéphane JACQUEMIN, Patrick BARDET.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : André REYDELLET.

Objet : Budget annexe Assainissement Collectif –Vote du budget primitif 2016

Considérant la présentation des prévisions du budget primitif 2016 pour le budget annexe Assainissement Collectif

le conseil communautaire après avoir délibéré et voté par 0 abstention, 38 voix pour , 0 contre

- APPROUVE le budget primitif 2016 Assainissement Collectif tel que présenté.
 - la section de fonctionnement s'équilibre à 619 512 €
 - la section d'investissement s'équilibre à 1 189 111 €

Ainsi ont délibéré et signé les membres présents

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 21/03/2016
et publication ou notification du 21/03/2016

Pour copie conforme et certification,

Signature dématérialisée
le Président Jean-Louis DELORME

Communauté de Communes Petite Montagne**39240 ARINTHOD****Séance du 17 mars 2016****Délibération 5 .2016.03.17****Nombre de membres**

En exercice 51

Présents : 38 absents : 13

Qui ont pris part au vote

Pour 38 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 29/02/2016

Domaine : finances

L'an deux mil seize le dix-sept mars à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT représenté par sa suppléante Jeanine FAIVRE , Pascal GIROD, Françoise GRAS, Cécile BESNIER – TRECOURT ,Eric JACQUEMIN , Jean-Louis DELORME , Martine DUCLOS, André REYDELLET, Wilfried HUREL, Denis RENAUD, Michel BOUQUEROD, Bernard RUDE, Frédéric JACQUEMIN, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT , Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON représentée par sa suppléante Marie-Thérèse CHAMPON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCHIO , Raymond VINCENT, Nicole VELON, Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Cyril JOURNEAUX , Josiane CARRETIE ,Claude BONNE, Martine MATIAS, Fabienne BOUVIER, Pascal RAVIER représenté par son suppléant Bernard SAUGIER , Alain BORGES, Isabelle BRANCHY , Frédéric BRIDE , Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Jean-Charles GROSDIDIER, Marie –Christine CHARBONNIER, Michel RAFFIN, Micheline REBREYEND-COLIN, Jacques CALLAND, Patrick ANDREY, Christelle CHAVARD, Jean-Louis BRIDE, Jean-Paul COULON, Jean-Claude NEVERS, Roland VUITTON, Stéphane JACQUEMIN, Patrick BARDET.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : André REYDELLET.

Objet : Approbation Compte Gestion 2015 Budget annexe Assainissement Non Collectif

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Considérant le compte administratif de l'exercice 2015,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant qu'il n'y a pas lieu d'émettre des remarques sur chacun des comptes de gestion ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

le conseil communautaire après avoir délibéré

déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

Ainsi ont délibéré et signé les membres présents

Pour copie conforme et certification,

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 21/03/2016
et publication ou notification du 21/03/2016

Signature dématérialisée
le Président Jean-Louis DELORME

DELIBERATION

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

del 6 2016 03 17

Nombre de membres en exercice: 51
 Nombre de membres présents: 37
 Nombre de suffrages exprimés: 37
 VOTES: Pour ... 37
 Date de convocation: 23/03/2016
Michel 6 21/03/2016

Séance du 17 mars 2016 à 19 heures

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015

Gérald CHARRIERE

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de *Gérald CHARRIERE* dressé par Monsieur le Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
COMPTE ANNEXE pour l'assainissement non collectif						
Résultats reportés.....		7 170,58	6 877,75			292,83
Opérations de l'exercice.....	57 376,62	53 237,19	-	11 697,18		7 557,75
TOTAUX	57 376,62	60 407,77	6 877,75	11 697,18		7 557,75
Résultats de clôture		3 031,15	4 819,43			7 850,58
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	57 376,62	60 407,77	6 877,75	11 697,18		7 850,58
RESULTATS DEFINITIFS		3 031,15	4 819,43			7 850,58

Ont signés au registre des délibérations : MM

PRESENTS :

PRESENTS : Pierre GILBERT représenté par sa suppléante Jeanine FAIVRE, Pascal GIROD, Françoise GRAS, Cécile BESNIER - TRECOURT, Eric JACQUEMIN, Martine DUCLOS, André REYDELLET, Wilfried HUREL, Denis RENAUD, Michel BOUQUEROD, Bernard RUDE, Frédéric JACQUEMIN, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT, Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON représentée par sa suppléante Marie-Thérèse CHAMPON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCCHIO, Raymond VINCENT, Nicole VELON, Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Cyril JOURNEAUX, Josiane CARRETTE, Claude BONNE, Martine MATIAS, Fabienne BOUVIER, Pascal RAVIER représenté par son suppléant Bernard SAUGIER, Alain BORGES, Isabelle BRANCHY, Frédéric BRIDE, Jacques GIRERD représenté par son suppléant: Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Jean-Charles GROSSIDIER, Marie -Christine CHARBONNIER, Michel RAFFIN, Micheline REBREYEND-COLIN, Jacques CALLAND, Patrick ANDREY, Christelle CHAVARD, Jean-Louis BRIDE, Jean-Paul COULON, Jean-Claude NEVERS, Roland VUITTON, Stéphane JACQUEMIN, Patrick BARDET.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETATAIRE DE SEANCE : André REYDELLET.

Pour expédition conforme,
Le Président de séance,

[Signature]



39016
Code INSEECTE PETITE MONTAGNE
SPANC ASSAINISSEMENT -065
 2016.03.17
 ID : 039-200012060-20160317-DEL720160317ANC DE

 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
 AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015

L'an deux mil seize le dix-sept mars à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT représenté par sa suppléante Jeanine FAIVRE, Pascal GIROD, Françoise GRAS, Cécile BESNIER – TRECOURT, Eric JACQUEMIN, Jean-Louis DELORME, Martine DUCLOS, André REYDELLET, Wilfried HUREL, Denis RENAUD, Michel BOUQUEROD, Bernard RUDE, Frédéric JACQUEMIN, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT, Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON représentée par sa suppléante Marie-Thérèse CHAMPON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCHIO, Raymond VINCENT, Nicole VELON, Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Cyril JOURNEAUX, Josiane CARRETIE, Claude BONNE, Martine MATIAS, Fabienne BOUVIER, Pascal RAVIER représenté par son suppléant Bernard SAUGIER, Alain BORGES, Isabelle BRANCHY, Frédéric BRIDE, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Jean-Charles GROSDIDIER, Marie –Christine CHARBONNIER, Michel RAFFIN, Micheline REBREYEND-COLIN, Jacques CALLAND, Patrick ANDREY, Christelle CHAVARD, Jean-Louis BRIDE, Jean-Paul COULON, Jean-Claude NEVERS, Roland VUITTON, Stéphane JACQUEMIN, Patrick BARDET.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : André REYDELLET.

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-4 139,43
dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif</u> :	0,00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	7 170,58
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	3 031,15
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	4 819,43
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
f. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	0,00
Besoin de financement = e + f	0,00
AFFECTATION (2) = d.	3 031,15
1) <u>Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)</u>	0,00
2) <u>Affectation en réserves R1068 en Investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)</u>	0,00
3) <u>Report en exploitation R 002</u> Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	3 031,15
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Ainsi ont délibéré et signé les membres présents

Nombre de membres en exercice : 51
 Nombre de membres présents : 38
 Nombre de membres exprimés : 38
 VOTES : 38 pour 38 contre 0

Pour copie conforme et certification,

Signature dématérialisée
 le Président Jean-Louis DELORME

Acte rendu exécutoire après dépôt
 en Préfecture du Jura le 21/03/2016
 et publication ou notification du 21/03/2016

Communauté de Communes Petite Montagne

39240 ARINTHOD

Séance du 17 mars 2016

Délibération 8 .2016.03.17

Nombre de membres

En exercice 51

Présents : 38 absents : 13

Qui ont pris part au vote

Pour 38 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 29/02/2016

Domaine : finances

L'an deux mil seize le dix-sept mars à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT représenté par sa suppléante Jeanine FAIVRE , Pascal GIROD, Françoise GRAS, Cécile BESNIER – TRECOURT ,Eric JACQUEMIN , Jean-Louis DELORME , Martine DUCLOS, André REYDELLET, Wilfried HUREL, Denis RENAUD, Michel BOUQUEROD, Bernard RUDE, Frédéric JACQUEMIN, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT , Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON représentée par sa suppléante Marie-Thérèse CHAMPON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCHIO , Raymond VINCENT, Nicole VELON, Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Cyril JOURNEAUX , Josiane CARRETIE ,Claude BONNE, Martine MATIAS, Fabienne BOUVIER, Pascal RAVIER représenté par son suppléant Bernard SAUGIER , Alain BORGES, Isabelle BRANCHY , Frédéric BRIDE , Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Jean-Charles GROSDIDIER, Marie –Christine CHARBONNIER, Michel RAFFIN, Micheline REBREYEND-COLIN, Jacques CALLAND, Patrick ANDREY, Christelle CHAVARD, Jean-Louis BRIDE, Jean-Paul COULON, Jean-Claude NEVERS, Roland VUITTON, Stéphane JACQUEMIN, Patrick BARDET.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : André REYDELLET.

Objet : Budget annexe Assainissement Non Collectif –Vote du budget primitif 2016

Considérant la présentation des prévisions du budget primitif 2016 pour le budget annexe Assainissement Non Collectif

le conseil communautaire après avoir délibéré et voté par 0 abstention, 38 voix pour , 0 contre

- APPROUVE le budget primitif 2016 Assainissement Non Collectif tel que présenté.
 - la section de fonctionnement s'équilibre à 73 121 €
 - la section d'investissement s'équilibre à 9 485 €

Ainsi ont délibéré et signé les membres présents

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 21/03/2016
et publication ou notification du 21/03/2016

Pour copie conforme et certification,

Signature dématérialisée
le Président Jean-Louis DELORME

Communauté de Communes Petite Montagne

39240 ARINTHOD

Séance du 17 mars 2016

Délibération 9 .2016.03.17

Nombre de membres

En exercice 51

Présents : 38 absents : 13

Qui ont pris part au vote

Pour 38 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 29/02/2016

Domaine : finances

L'an deux mil seize le dix-sept mars à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT représenté par sa suppléante Jeanine FAIVRE , Pascal GIROD, Françoise GRAS, Cécile BESNIER – TRECOURT ,Eric JACQUEMIN , Jean-Louis DELORME , Martine DUCLOS, André REYDELLET, Wilfried HUREL, Denis RENAUD, Michel BOUQUEROD, Bernard RUDE, Frédéric JACQUEMIN, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT , Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON représentée par sa suppléante Marie-Thérèse CHAMPON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCHIO , Raymond VINCENT, Nicole VELON, Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Cyril JOURNEAUX , Josiane CARRETIE ,Claude BONNE, Martine MATIAS, Fabienne BOUVIER, Pascal RAVIER représenté par son suppléant Bernard SAUGIER , Alain BORGES, Isabelle BRANCHY , Frédéric BRIDE , Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Jean-Charles GROSDIDIER, Marie –Christine CHARBONNIER, Michel RAFFIN, Micheline REBREYEND-COLIN, Jacques CALLAND, Patrick ANDREY, Christelle CHAVARD, Jean-Louis BRIDE, Jean-Paul COULON, Jean-Claude NEVERS, Roland VUITTON, Stéphane JACQUEMIN, Patrick BARDET.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : André REYDELLET.

Objet : Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics 2015 du service assainissement non collectif et celui pour l'année 2015 du service assainissement collectif

Le Président présente le rapport annuel sur le prix et la qualité des services 2015 du service assainissement non collectif et celui pour l'année 2015 du service assainissement collectif

Après en avoir délibéré, **le conseil communautaire,**

APPROUVE à l'unanimité chacun des rapports présentés.

Ainsi ont délibéré et signé les membres présents

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 21/03/2016
et publication ou notification du 21/03/2016

Pour copie conforme et certification,

Signature dématérialisée
le Président Jean-Louis DELORME

Communauté de Communes Petite Montagne

39240 ARINTHOD

Séance du 17 mars 2016

Délibération 10 .2016.03.17

Nombre de membres

En exercice 51

Présents : 38 absents : 13

Qui ont pris part au vote

Pour 38 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 29/02/2016

Domaine : finances

L'an deux mil seize le dix-sept mars à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT représenté par sa suppléante Jeanine FAIVRE , Pascal GIROD, Françoise GRAS, Cécile BESNIER – TRECOURT, Eric JACQUEMIN , Jean-Louis DELORME , Martine DUCLOS, André REYDELLET, Wilfried HUREL, Denis RENAUD, Michel BOUQUEROD, Bernard RUDE, Frédéric JACQUEMIN, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT , Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON représentée par sa suppléante Marie-Thérèse CHAMPON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCHIO , Raymond VINCENT, Nicole VELON, Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Cyril JOURNEAUX , Josiane CARRETIE , Claude BONNE, Martine MATIAS, Fabienne BOUVIER, Pascal RAVIER représenté par son suppléant Bernard SAUGIER , Alain BORGES, Isabelle BRANCHY , Frédéric BRIDE , Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou **ABSENTS EXCUSES** : Jean-Charles GROSDIDIER, Marie –Christine CHARBONNIER, Michel RAFFIN, Micheline REBREYEND-COLIN, Jacques CALLAND, Patrick ANDREY, Christelle CHAVARD, Jean-Louis BRIDE, Jean-Paul COULON, Jean-Claude NEVERS, Roland VUITTON, Stéphane JACQUEMIN, Patrick BARDET.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : André REYDELLET.

Objet : Projet schéma de mutualisation des services – Présentation avant avis des conseils municipaux

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment son article L.5211-39-1,

Vu la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de Réforme des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 dite de Modernisation de l'Action publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM),

Vu la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République

Considérant la présentation d'un projet de schéma de mutualisation des services

Après en avoir délibéré, **le conseil communautaire**, à l'unanimité

DONNE un avis favorable au projet de schéma de mutualisation des services présenté

PREND ACTE que ce projet est soumis pour avis aux conseils municipaux des communes membres

PREND ACTE que, à l'issue de la phase ci-dessus, le projet de schéma de mutualisation des services devra faire l'objet d'une approbation définitive.

Ainsi ont délibéré et signé les membres présents

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 23/03/2016
et publication ou notification du 23/03/2016

Pour copie conforme et certification,

Signature dématérialisée
le Président Jean-Louis DELORME

Communauté de Communes Petite Montagne

39240 ARINTHOD

Séance du 17 mars 2016

Délibération 11 .2016.03.17

Nombre de membres

En exercice 51

Présents : 38 absents : 13

Qui ont pris part au vote

Pour 38 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 29/02/2016

Domaine : finances

L'an deux mil seize le dix-sept mars à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT représenté par sa suppléante Jeanine FAIVRE , Pascal GIROD, Françoise GRAS, Cécile BESNIER – TRECOURT, Eric JACQUEMIN , Jean-Louis DELORME , Martine DUCLOS, André REYDELLET, Wilfried HUREL, Denis RENAUD, Michel BOUQUEROD, Bernard RUDE, Frédéric JACQUEMIN, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT , Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON représentée par sa suppléante Marie-Thérèse CHAMPON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCHIO , Raymond VINCENT, Nicole VELON, Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Cyril JOURNEAUX , Josiane CARRETIE , Claude BONNE, Martine MATIAS, Fabienne BOUVIER, Pascal RAVIER représenté par son suppléant Bernard SAUGIER , Alain BORGES, Isabelle BRANCHY , Frédéric BRIDE , Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Jean-Charles GROSDIDIER, Marie –Christine CHARBONNIER, Michel RAFFIN, Micheline REBREYEND-COLIN, Jacques CALLAND, Patrick ANDREY, Christelle CHAVARD, Jean-Louis BRIDE, Jean-Paul COULON, Jean-Claude NEVERS, Roland VUITTON, Stéphane JACQUEMIN, Patrick BARDET.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : André REYDELLET.

Objet : Contrat d'assurances risques statutaires- mandat de la collectivité au Centre de Gestion du Jura

Considérant l'opportunité pour la collectivité de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu des textes régissant le statut de ses agents,

Considérant que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Jura peut souscrire un tel contrat, en mutualisant les risques,

Considérant que, si au terme de la consultation menée par le Centre de Gestion, les conditions obtenues ne convenaient pas à la collectivité, la possibilité demeure de ne pas signer le contrat d'adhésion au contrat.

Après en avoir délibéré, **le conseil communautaire**, à l'unanimité

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 16

Vu le décret n°86-552 du 14 mars 1986 pris pour application de l'article 26 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les Centres de Gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux

Vu le Code des Marchés Publics

Vu le Code des Assurances

DECIDE – article 1^{er} : la collectivité territoriale charge le centre de gestion de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, et se réserve la faculté d'y adhérer. Cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées.

Ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

.../.....

.../.....

Délibération 11 .2016.03.17

Nombre de membres

En exercice 51

Présents : 38 absents : 13

Qui ont pris part au vote

Pour 38 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 29/02/2016

Domaine : finances

- Agents affiliés à la C.N.R.A.C.L.
Décès, Accident du travail, Maladie ordinaire, Longue maladie/Longue durée,
Maternité-Paternité-Adoption,
- Agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L.
Accident du travail, Maladie ordinaire, Maladie grave, Maternité-Paternité-Adoption,

Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la collectivité une ou plusieurs formules.

Ces conventions devront également avoir les caractéristiques suivantes :

Durée du contrat : 4 ans, effet au 01^{er} janvier 2017

Régime du contrat : capitalisation

Ainsi ont délibéré et signé les membres présents

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 24/03/2016
et publication ou notification du 24/03/2016

Pour copie conforme et certification,

Signature dématérialisée
le Président Jean-Louis DELORME